ASSOCIATION COUTUMES ET TRADITIONS DE L'OISANS

http://coutumesethistoireenoisans.com/

INFORMATION :

L'Association COUTUMES ET TRADITIONS DE L'OISANS détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation de ce document. À ce titre, il est titulaire des droits d'auteur.

Les textes proposés sur le site http://coutumesethistoireenoisans.com/ ainsi que les téléchargements sont protégés par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site ainsi que les téléchargements sont libres excluant toute exploitation commerciale.

La reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies).

La mention « Association Coutumes et Traditions de l'Oisans » doit être indiquée ainsi que le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute reproduction intégrale ou substantielle du contenu de ces documents, par quelque procédé que ce soit doit être fait par une demande écrite et être autorisée par l'association Coutumes et Traditions de l'Oisans.

Ce document est protégé en copie de textes et en impression, vous pouvez faire une demande par formulaire auprès de l'Association Coutumes et Traditions afin d'obtenir une version libre d'accès.

COUTUMES ET TRADITIONS DE L'OISANS

Académie du Peyrou

Novembre 2023

N°121

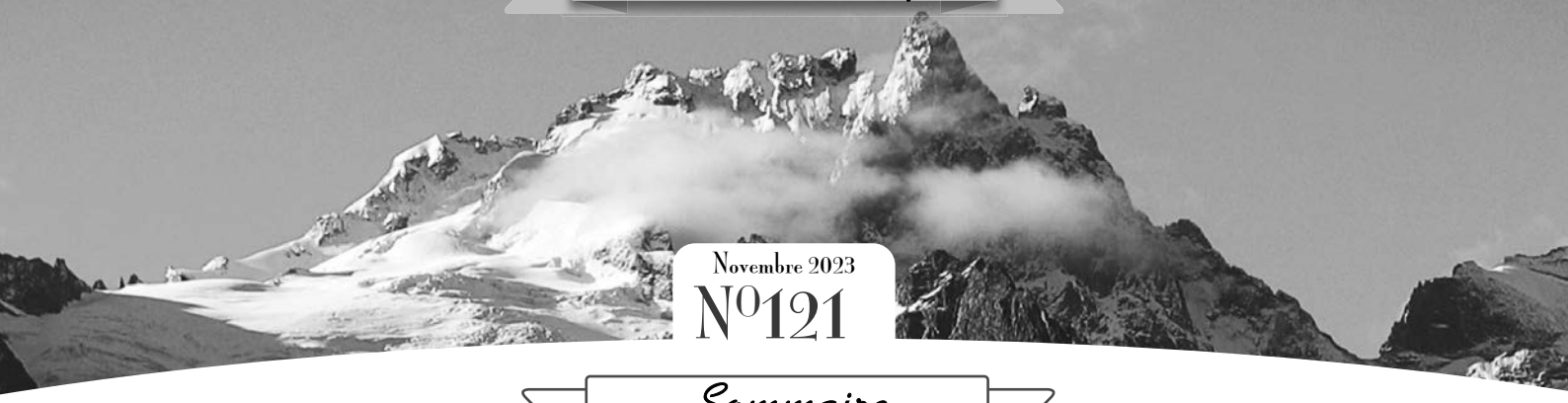

Sommaire

Assemblée générale de Mizoën du 24 septembre ..... P. 1
Ouverture de la route de la vallée de l'Eau d'Olle ..... P. 2 à 4
Le coin des cartophiles ..... P. 5
Le Bourg d'antan ..... P. 5
Le café Noyrey du Verney de Vaujany ..... P. 6 et 7
Brèves et Longues ..... P. 8

Avant 1789, Le Mandement d'Oysans comprenait 21 communautés, fort liées entre elles :

Allemond
Auris
Besses
Bourg d'Oysans
Clavan
Freynet
Les Gauchoirs
Hues
La Garde
La Grave
Livet
Mondelent
Misoen
Ornon
Os
Saint Christophle
Vaujany
Venosc
Vilar d'Aresnes
Villar Aymon
Villar Reculla

De leurs rivalités, de leurs solidarités, que reste-t-il ?

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE MIZOËN DU 24 SEPTEMBRE

Notre assemblée générale annuelle s'est tenue à Mizoën, dans la salle des loisirs, sous la présidence d'honneur de M. Bernard Michel, maire de la commune. Notre députée Marie-Noëlle Battistel avait tenu à se faire excuser auprès du président. De même, du fait des élections sénatoriales, MM. Gilles Strappazzon, conseiller départemental et Pierre Gandit, maire de la Garde et vice-président de la Com-Com chargé du patrimoine historique.

Près de 70 personnes participèrent à cette assemblée qui se tint dans une ambiance des plus chaleureuses. Les rapports, tant moral et d'activités que financiers, furent votés à l'unanimité. Les diplômes furent ensuite remis aux lauréats de Montagn'Art. Puis un buffet apéritif fut offert par la commune qui nous accueillait. À 13 heures, les personnes présentes devaient se répartir entre deux restaurants, 53 au Sarret à Besse pour apprécier les farcis de l'Oisans, et 14 à l'Auberge du Freney.

Une belle journée appréciée par toutes et tous.

Bernard FRANÇOIS

En 2023, malgré quelques additions, divisions, regroupements :

Allemond
Auris
Besse
Clavans
Huez
La Garde
La Grave
Le Bourg d'Oisans
Le Freney
Livet et Gavet
Les Deux Alpes
(Mont de Lans — Venosc)
Mizoën
Ornon
Oulles
Oz
Saint-Christophe
Vaujany
Villar d'Arène
Villard Notre Dame
Villard Reculas
Villard Reymond

Rivales et solidaires, sont des communes toujours vivantes.

Ouverture de la route de la vallée de l'Eau d'Olle

Voie stratégique pour l'Armée à la fin du XIXe siècle

(D'après les comptes rendus des délibérations des Conseils Généraux de l'Isère et de la Savoie)

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

Dans nos montagnes, le cheminement n'a jamais été aisé. La neige et les avalanches, les chutes de pierres, les torrents en crue, ont constamment détruit les ponts et les chemins. Cela n'a pas empêché, au fil des siècles, les intrusions des savoyards, le passage par trois fois de l'armée de Lesdiguières, et le trafic marchand entre l'Oisans et nos voisins maurienais.

Lors de la session du Conseil Général de l'Isère de 1846, M. le Préfet déclara : « Les populations des communes d'Allemond, d'Oz et de Vaujany n'ont pour se rendre au Bourg d'Oisans qu'un chemin qui, en raison de sa position au pied de la montagne des Chalanches, est souvent rendu impraticable par les masses énormes de terre et de graviers qu'amènent les ravins de cette montagne. D'un autre côté, cette voie de communication comprend, pour la traversée de la Romanche, un pont en charpente, dit le Pont Rouge, qui tombe en ruine et qui n'est plus susceptible d'être réparé. Il faut absolument, dans l'intérêt de la sécurité des usagers de ce chemin, établir ce pont sur un autre point et un projet a été dressé à cet effet et qui a reçu l'approbation de l'administration supérieure ».

Deux ans plus tard, M. Crozet, membre de la commission des routes et élu de l'Oisans au Conseil Général, déplorait l'isolement et le très mauvais état des chemins de ce canton qu'il considère comme délaissé. Il demandait que le chemin de Bourg d'Oisans à Entraigues soit classé chemin de grande communication pour pouvoir l'élargir afin de le relier à la route nationale 85 de Lyon à Antibes par La Mure et Gap.

À cette époque, il n'était pas rare que les éleveurs de bétail de la vallée de l'Eau d'Olle préférassent vendre leurs bêtes à la foire de Goncelin, dans la vallée du Grésivaudan, en passant par le Pas de la Coche, que d'aller à la foire de Bourg-d'Oisans. Le chemin était plus long mais en meilleur état que celui dans la plaine de l'Oisans. Aussi, à cette même session, M. Crozet demanda l'amélioration de ce chemin de Laval et des Adrets par le Pas de la Coche au Rivier d'Allemond, ce qui faciliterait les communications de l'Oisans avec la vallée de l'Isère, Grenoble et la Savoie. Ce vœu fut repris par le Conseil Général, lors de sa session du 2 septembre 1856, en recommandant à M. le Préfet d'étudier le chemin du Bourg-d'Oisans au Pas de la Coche en passant par le Pont Rouge, Allemond, Articol et le Rivier d'Allemond, ainsi que celui allant dudit Bourg à Oz et Vaujany.

Le 24 mars 1860, le traité de Turin rattachant la Savoie à la France est signé. Le 31 décembre suivant, la douane ferme son poste à Vaujany. En 1862, le Conseil Général de l'Isère fit réaliser une étude pour relier l'Oisans à La Chambre et à Saint-Jean-de-Maurienne par les cols du Glandon et de la Croix de Fer. Il estimait que cette route serait profitable aux populations de ces deux régions pour le commerce du bétail et aussi pour l'exploitation des minerais de la combe de l'Eau d'Olle.

Deux tracés étaient envisagés. Le premier, reprenant l'antique voie passant par Vaujany et le col du Sabot fut rapidement écarté, car s'il paraissait théoriquement plus court, le développement de la route jusqu'à une altitude de

2 100 mètres le rendrait finalement plus long et enneigé plus longtemps. Le second, qui fut adopté, partait de l'embranchement du chemin de Vaujany, passait en rive droite de l'Eau d'Olle à Pont Rattier, et montait par Articol, le Rivier d'Allemond, la Grande Maison pour s'arrêter à Riou Claret, en limite du département. Mais le coût élevé des travaux, 290 000 frs pour les 20 kilomètres, mit fin à ce projet du fait de la faible participation financière du Département, lequel ne devait recevoir de l'État qu'environ 400 000 frs de subventions pour les 70 chantiers envisagés d'un coût total de 4 500 000 frs.

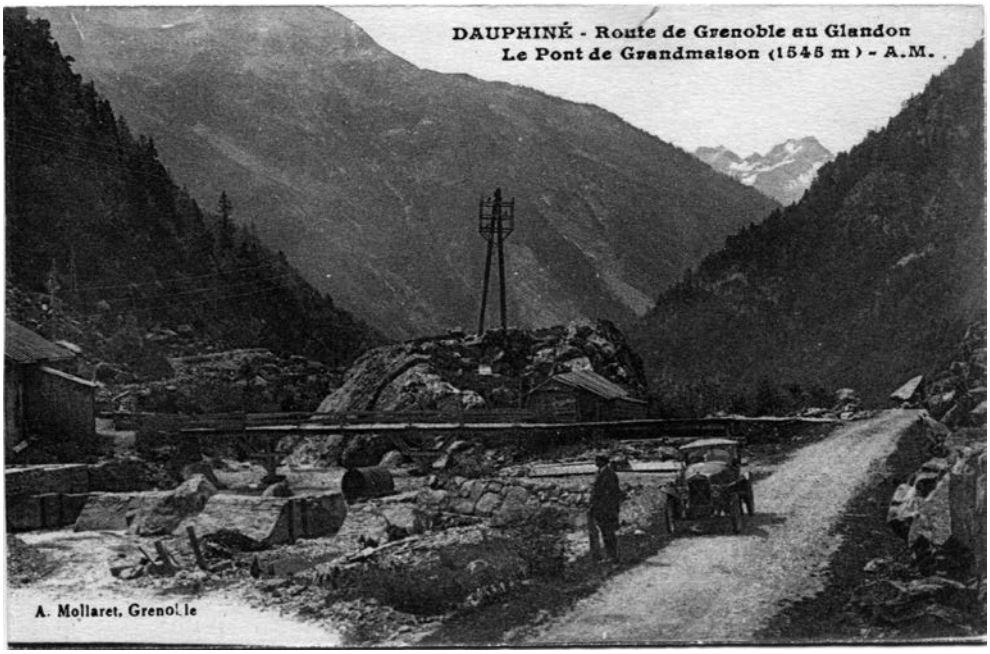

En 1868, un projet fut établi pour la première section entre la Fonderie d'Allemond et la traversée du Flumet. Son objectif était de faire aboutir les chemins des villages d'Oz et de Vaujany à la voie carrossable de la Fonderie d'Allemond. Deux tracés furent proposés : l'un passant dans la partie basse de la vallée de l'Eau d'Olle pour un coût estimé à 45 000 frs, et le second traversant les carrières d'Oz pour un montant de 55 000 frs environ. Le Département ne pouvant financer qu'à hauteur de 6 000 frs, ce projet fut provisoirement abandonné.

Le 8 août 1873, M. le Lieutenant-Colonel de Villenoisy, Chef du Génie à la direction de Grenoble, annonça au Préfet de l'Isère que cette voie de l'Oisans vers la Maurienne avait une grande importance militaire en cas d'invasion de cette vallée de la Savoie par une troupe ennemie franchissant les cols frontaliers. En effet, deux chemins de communication partaient, l'un de La Chambre et l'autre de Saint-Jean-de-Maurienne, pour aboutir aux cols du Glandon et de la Croix de Fer. Aussi l'Administration militaire estimait qu'un chemin carrossable était indispensable afin de permettre d'accéder en ces lieux en cas d'invasion de la Maurienne par des forces ennemies. Le Ministre de la Guerre lui avait d'ailleurs donné l'ordre d'en étudier le tracé. Une première étude fut faite en commun par un officier du Génie et un agent du service vicinal. Il en résulta que cette route serait conçue en 4 sections avec les estimations suivantes :

– De la Fonderie d'Allemond
à l'embranchement de Vaujany... 3 200 m pour 57 400 frs.
– Du chemin de Vaujany
au Rivier d'Allemond.....7 500 m pour 107 000 frs.
– Du Rivier d'Allemond
à la Grande Maison ..... 5 500 m pour 94 000 frs.
– De la Grande Maison
à la limite départementale ..... 4 100 m pour 36 000 frs.
– **Total : .....20 300 m pour 294 000 frs.**

Le Lieutenant-Colonel de Villenoisy ajoutait qu'il insisterait auprès du Ministère de la Guerre pour que soit attribuée une subvention aussi forte que possible applicable à la partie comprise entre le chemin de Vaujany et la Grande Maison, la plus importante sur le plan stratégique pour l'Armée. Aussi, son Administration était prête à subventionner à 50 % les travaux de minage dans la gorge de l'Eau d'Olle.

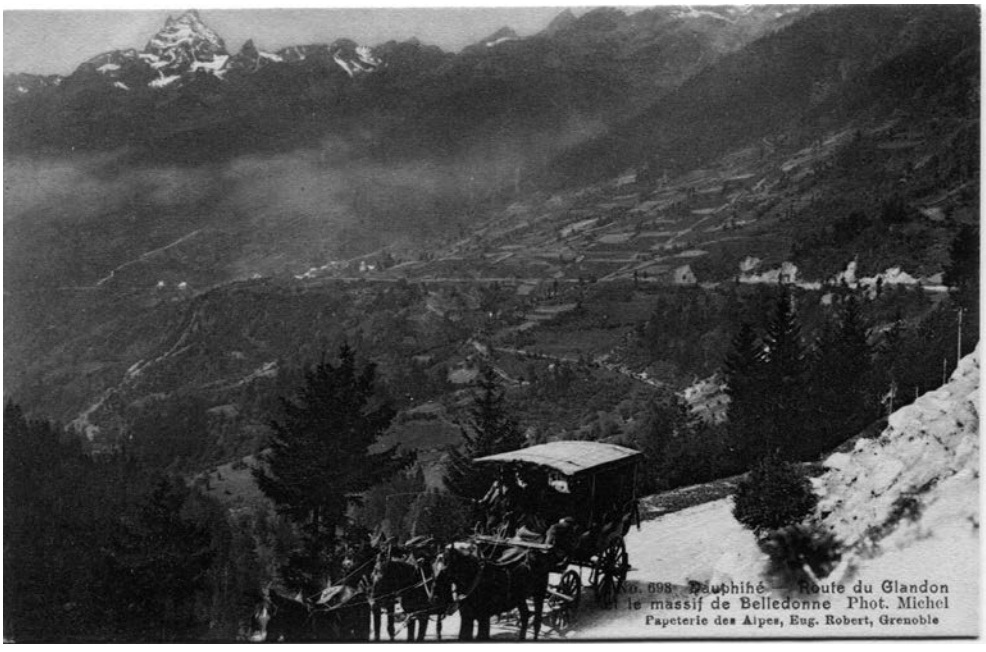

L'année suivante, à la session d'août 1874, le Conseil Général précisa ses choix sur le tracé de cette future voie qui avait plusieurs variantes, les deux premières ayant été vues en 1868.

– Un projet, tracé en vert, était de traverser l'Eau d'Olle aussi bas que possible, un peu au-dessus de la Fonderie, puis de passer par-dessus la carrière d'Oz pour se rapprocher du village ; redescendre ensuite sur le lieu prévu antérieurement pour franchir le Flumet et passer en rive droite

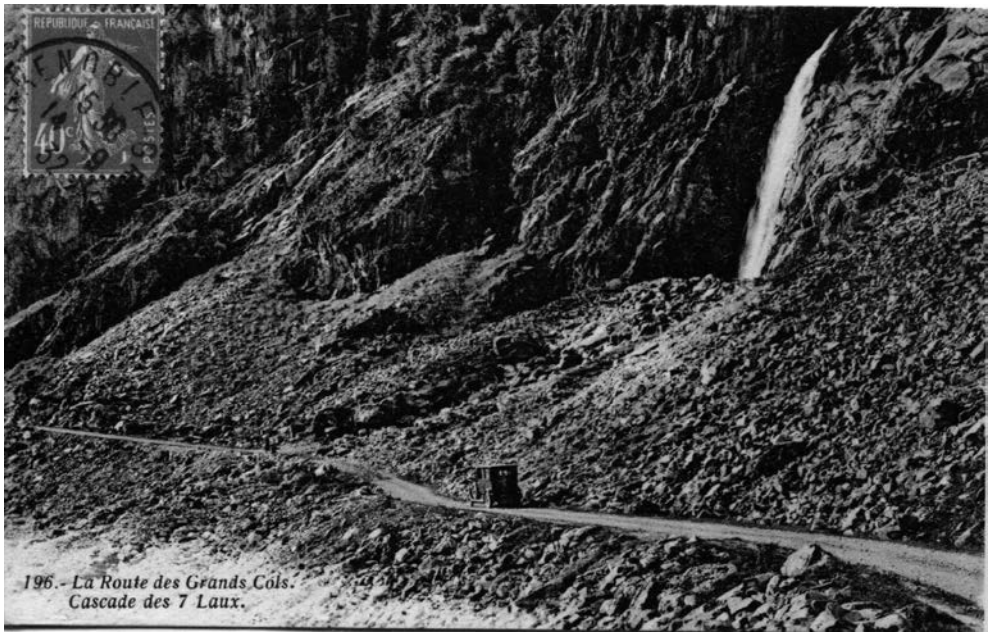

de l'Eau d'Olle à partir de Pont Rattier. Enfin traverser les hameaux d'Articol et du Rivier d'Allemond pour se relier aux chemins de la Savoie au niveau du col du Glandon. Ce tracé fut abandonné du fait de la dangerosité de la traversée du ruisseau d'Oz.

– Un projet bleu, bien plus direct et plus court, restait sur la seule rive droite de l'Eau d'Olle. Ce tracé avait les faveurs de la commune du Bourg-d'Oisans et était fortement soutenu par celle d'Allemond où il fut approuvé par 7 voix sur 10. Mais il délaissait les communes d'Oz et de Vaujany et le raccordement à ces villages augmenterait le prix de cette section qui passait par ailleurs dans des endroits dangereux.

– Un projet jaune était un itinéraire semblable au premier mais en restant en dessous des ardoisières d'Oz. C'est celui-ci qui fut choisi.

Le 25 août 1875, le Conseil Général décida de classer dans le réseau de grande communication le chemin de Bourg d'Oisans en Savoie par la vallée de l'Eau d'Olle jusqu'au col du Glandon. La dépense fut réévaluée à 320 000 frs pour une longueur de 20 621 m. Comme annoncé dans un courrier du 18 juin du Colonel, Directeur du Génie de Grenoble, l'État devait subventionner les travaux pour un montant de 100 000 frs, augmenté d'une ristourne de 15 000 frs sur la poudre de minage. De son côté, le Conseil Général finançait près de la moitié du solde, soit environ 104 000 frs. Il avancerait aussi aux 20 communes de l'Oisans, à 7 du canton de Corps et à 3 du canton de Mens, la somme globale de 40 000 frs, afin de permettre l'achèvement dans les cinq ans des travaux de voirie, avec un remboursement en dix annuités. Ce nouveau chemin de grande communication devait prendre le numéro 43.

Les travaux de la route entre la Fonderie et le chemin de Vaujany furent adjugés le 9 décembre 1876. Les ponts furent terminés à la fin de l'année 1877. Il ne restait que l'empierrage et quelques murs à finir pour une ouverture en août 1878.

Les difficultés du terrain obligèrent à étudier plusieurs variantes pour la section « chemin de Vaujany-hameau du Rivier ». En conséquence, les adjudications en deux lots de ce tracé, pour un prix de 169 000 frs, furent retardées au 13 avril 1878. Les deux entreprises retenues entreprendront immédiatement les travaux en employant chacune une centaine d'ouvriers, avec l'objectif d'une ouverture à la circulation en fin d'année 1879.

Le 31 mai 1879, le Conseil Général adjugea la dernière section de 10 047 m entre le Rivier et la limite du département, pour la somme de 137 500 frs. Le coût de cette voie sera finalement porté à 370 000 frs, soit 50 000 frs au-dessus des prévisions, augmentation justifiée en raison d'un terrain particulièrement difficile et d'une première estimation faite dans l'urgence.

À la session du mois d'août de la même année, les membres du Conseil Général de l'Isère s'inquiétèrent du retard des travaux d'accès aux cols du Glandon et de la Croix de Fer du côté de la Savoie, qui auraient été arrêtés par manque de moyens financiers de ce département. En conséquence, cette voie de la vallée de l'Eau d'Olle n'aurait plus qu'une utilité militaire et il était souhaitable que le surcoût de 50 000 frs soit pris en charge par l'Administration militaire. Celle-ci ne consentit à financer que le tiers des dépenses au lieu de la moitié demandée.

Les derniers travaux de la future voie reliant l'Oisans à la Savoie furent terminés en 1883. De même qu'en 1879, le Conseil Général s'inquiéta des rumeurs venant de la Savoie annonçant que l'Armée s'opposerait au prolongement, au-delà de Saint-Colomban, du chemin venant de La Chambre. Le chemin de l'Eau d'Olle n'aurait alors plus qu'un intérêt stratégique et il conviendrait à l'État à payer entièrement les frais engagés.

(à suivre)

Guy Maurice

Le coin des cartophiles

ALPE D'HUEZ —Le rassemblement de l'Ecole de Ski. Edition CAP, Real-Photo Paris (années 1950).

Le Bourg d'Antan

Partie restante du couvent des Pères Récollets (qui sera utilisée en 1818 comme Petit Séminaire). Ce grand bâtiment fut ensuite occupé par les Frères de la Doctrine Chrétienne qui y installèrent une école libre en 1856, laquelle fonctionna jusqu'en 1905. Cet édifice imposant fut démoli en 1912 pour laisser place à une école de garçons. Remarquons à l'arrière-plan deux petites tours, dont l'une, située juste en face de l'ancienne mairie, fut parfaitement reconstituée, il y a une bonne vingtaine d'années.

Le café Noyrey du Verney de Vaujany

Notre association a publié en page 7 de son bulletin 111, une carte postale de l'éditeur Mollaret « Le VERNET par ALLEMONT et la route du col de Glandon A.M. » sur laquelle nous pouvons observer un groupe de personnes d'âges différents et un véhicule devant l'ancien café de la famille Noyrey situé sur le bas de la commune de Vaujany au hameau du Verney, cette publication ayant fait l'objet d'un complément paru dans le bulletin 112 en page 8 où il est indiqué selon les précisions apportées par Gérard Mingat et son épouse Claire, que le propriétaire du café est à l'arrière-plan avec un chapeau et que le bébé tenu dans les bras de son épouse est leur fils Émile Noyrey. Cependant, la fille et le neveu de ce dernier, Maryse Noyrey et Gérard Usseil, nous font part de leurs observations contraires que nous transmettons à nos lecteurs avec leur accord, ce deuxième complément comprenant une nouvelle diffusion de cette carte postale ancienne de Vaujany et non d'Allemond comme écrit par erreur dans le bulletin 111.

En effet Maryse et Gérard racontent qu'au cours des siècles, des membres de la famille Noyrey de l'Articol d'Allemond se sont installés dès 1756 plus bas dans la vallée de l'Eau d'Olle : ainsi, un descendant, leur grand-père Ferréol Noyrey né en 1876, l'homme à la casquette à l'avant qui tient l'enfant assis sur la voiture et non l'homme au chapeau à l'arrière, qui habitait auparavant avec son frère Marius la maison familiale aujourd'hui détruite au pied du hameau du Verney et qui s'occupait d'entretenir la voirie, s'est installé dans une maison avec au rez-de-chaussée une étable et au premier étage le café en bordure de la route menant au Rivier d'Allemond puis aux cols du Glandon et de la Croix de Fer. Il a épousé Augustine Genevois née en 1878 qui tient très probablement dans ses bras non pas leur fils comme indiqué dans le bulletin 112, mais plutôt leur fille Yvonne Noyrey née en Novembre 1914, ce qui correspond au paysage enneigé que l'on aperçoit en toile de fond. Quant à leur fils ainé Émile Noyrey d'environ 18 mois puisque né en Avril 1913, il serait assis sur le véhicule appartenant très certainement au photographe Mollaret. À noter que le bébé est emmailloté et que le garçonnet de blanc vêtu porte un manteau ou une robe épaisse, vêtement unisexe classique pour les très jeunes enfants à cette époque.

La quasi-certitude de la présence d'Yvonne dans les bras de sa mère permet donc de dater cette carte, la photographie ayant sûrement été prise à la fin de l'automne 1914, en sachant que son père Ferréol qui avait reçu son ordre de mobilisation était sur le point de repartir à la guerre. Peu de temps après il rejoignait donc le front et y mourait pour la France sans avoir eu l'opportunité de revenir chez lui.

Sa veuve Augustine ne s'est jamais remariée et a veillé seule à la tenue de la maison et du café dont l'enseigne non lisible sur la carte indiquait « Café des Voyageurs » selon Gérard Usseil qui évoque aussi les fameuses corbeilles remplies de bugnes que sa grand-mère fabriquait pour la vogue du Verney. Le travail ne manquait pas d'autant plus que des repas étaient servis et que des couchages avaient été aménagés pour les passants qui voulaient faire une halte ou pour les ouvriers des chantiers de l'aménagement hydroélectrique qui débuta vers les années 1895, date à laquelle le premier projet de dérivation

de l'Eau d'Olle a été conçu et vendu par l'ingénieur Edouard Lullin à la première Société de l'Eau d'Olle dont il faisait également partie, ayant acquis les premiers droits de passage. Ainsi la construction des usines par différentes Sociétés successives dura de nombreuses années amenant une importante main-d'œuvre qui toutefois se raréfia provisoirement suite à la mobilisation et au départ à la guerre : l'usine du Rivier d'Allemond a donc démarré avec retard en Avril 1918 soit bien plus tard que celle du Verney en route dès Janvier 1910 ce qui explique la présence de poteaux et de fils électriques sur la carte postale supposée de fin 1914.

En plus de ces travaux, Augustine a également élevé seule plusieurs enfants de l'assistance publique qui lui prêtaient main-forte et elle plaçait les siens l'été en estive dans la montagne pour qu'ils profitent du grand air, son fils Émile ayant par exemple bénéficié d'un séjour en nourrice à la Villette de Vaujany chez Élise Genevois, la grand-mère d'Émilie Basset, ce qui démontre l'esprit d'entraide qui régnait alors pour s'adapter aux conditions parfois très rudes de l'existence.

Après une vie bien remplie, Augustine mourut en 1952 : cette année-là son fils Émile perdit non seulement sa mère mais aussi sa première épouse Irène Maurice, tante de Guy Maurice, décédée à 27 ans au cours d'une grossesse à risque. Veuf et seul avec la petite Maryse de 2 ans, il reprit la gérance du café qu'il nommera « Café Noyrey » puis épousera en secondes noces Agathe Pellissier, sœur de Claire Mingat : ils donneront naissance à Guy Noyrey et Joelle Noyrey-Thomas.
Sa sœur Yvonne, épouse Usseil, n'est pas restée au Verney pour y vivre de façon permanente, elle donnera naissance à Jean et Gérard Usseil, famille dont un membre était propriétaire de l'ancien Hôtel de la Gare puis de la Fare, aujourd'hui détruit par le passage de la route au carrefour de Rochetaillée.
La maison et le café ont été détruits plus tard lors des travaux du barrage du Verney dans les années 1980 puis la maison reconstruite en face de l'autre côté de la route.

Nadine Basset

Source : nous remercions les familles Noyrey, Maurice, et Usseil pour leur sympathique accueil.

BRÈVES ET LONGUES

- **Cinéma Haute Montagne**
La traditionnelle soirée cinéma offerte par notre association se tint le vendredi 27 octobre, à 20 heures, dans la salle des Écrins. Une trentaine de spectateurs était présente. Le film proposé par notre administrateur Marc-André Ferréol retraçait la belle aventure de la conquête de l'Annapurna en 1950 par une équipe française constituée autour de Maurice Herzog : Louis Lachenal, qui l'accompagna jusqu'au sommet, Gaston Rebuffat et Lionel Terray.

Une vue de la salle avec Marc-André

Le réalisateur Johan Andrieux

Après la projection, qui fut chaleureusement applaudie, le jeune réalisateur de ce superbe documentaire, Johan Andrieux, qui avait aimablement accepté notre invitation, a pu répondre aux nombreuses interrogations soulevées par l'assistance.

Coutumes et Traditions de l'Oisans
15, rue Dr Daday, Le Bourg-d'Oisans 38520.

- **Conseil d'Administration**. Un important CA s'est tenu au Bourg-d'Oisans le vendredi 24 novembre à 17 h.

- **Voie romaine de Rochetaillée.** La Communauté de Communes étudie actuellement avec notre président l'installation d'une signalétique attractive (panneau) à l'entrée du chemin aménagé partant à l'extrémité Est du parking de Rochetaillée. Le portail qui était en place a d'ailleurs été enlevé.

- **Salon de la carte postale et du Vieux papier à St-Martin-le-Vinoux** (banlieue nord de Grenoble). Organisé par le Club Cartophile Dauphinois, que préside Bernard François, ce salon annuel regroupant des professionnels se tiendra le dimanche 18 février 2024, de 9 h à 17 h 45, au 47 Avenue Général Leclerc, Maison des Moaïs. Accès par le tram ligne E. Station Horloge.

- **L'Almanach du Dauphiné 2024.** Le no 25 vient de sortir avec 4 articles illustrés de Bernard François : 1/ Grenoble — L'usine Bouchayer et Viallet. 2/ Le refuge de la Lavey, en Oisans, 1950. 3/ Le funiculaire de Saint-Hilaire-du-Touvet a 100 ans. 4/ La centrale hydroélectrique du Rivier-d'Allemont.

- **Ancienne mairie du Bourg.** Lors du dernier conseil municipal, M. le maire a confirmé que l'ancienne mairie serait bien détruite pour laisser place à un espace vert ! (Annonce publiée dans le Dauphiné Libéré du 13 novembre.)

- **Concours de Contes, Récits et Nouvelles.** Le concours Yvonne Sévoz a été prolongé jusqu'à la mi-mars 2024. Avis aux écrivains et nouvellistes que nous sollicitons vivement. Merci d'adresser sans tarder votre texte à notre adresse postale, 15 rue Dr Daday, le Bourg-d'Oisans 38520. Ils seront soumis de façon anonyme à un jury indépendant, présidé par M. Pierre Gandit, qui désignera le lauréat ou la lauréate. Si nous avons au moins 8 contes, récits ou nouvelles, ils seront publiés, avec des écrits anciens, dans un 10e Recueil. N'hésitez pas à solliciter le règlement de ce Concours qui sera probablement le dernier, l'appel de plus en plus fréquent à l'Intelligence Artificielle ne manquant pas d'interpeller tous les auteurs ainsi concurrencés… La création littéraire serait-elle aujourd'hui en danger ?

Pour tous renseignements :
– Gérard DIONNET, tél. 04 76 80 02 67
– Lionel ALBERTINO, tél. 04 76 80 17 24.

CONCOURS DE CONTES, RÉCITS ET NOUVELLES
Prix littéraire Yvonne SEVOZ, date de clôture des envois de textes le 22 mars 2024.

– ASSOCIATION COUTUMES ET TRADITIONS DE L'OISANS —
Président : Bernard François — **Vice-présidents :** Oleg Ivachkévitch † et Lionel Albertino — **Trésorier :** Gérard Dionnet — **Trésorier-adjoint :** Guy Meunier
Secrétaire : Rachel Dubois — **Présidents d'honneur :** Roger Canac †, André Dode †, André Glaudas †, Gaston Savioux †, Madeleine Martin †
Comité de rédaction : Bernard François, Gérard Dionnet, Jean-Claude Martinet, Pierre Martin — **Réalisation du bulletin :** Lionel Albertino
– **Adresse postale :** 15, rue du Dr Daday – 38520 Le Bourg-d'Oisans.
– **Adresse e-mail :** info@coutumesethistoireenoisans.com – **Site internet :** http : //coutumesethistoireenoisans.com
Les informations, textes, photos visibles sur notre bulletin, restent la propriété de leurs auteurs et de l'Association Coutumes et Traditions de l'Oisans. Toute reproduction, par quelque procédé que ce soit, est interdite sans autorisation écrite de l'Association.